

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°46

AVRIL 2024

LE MOT DU MAIRE



Il y a 40 ans paraissait le 1^{er} numéro du bulletin municipal voulu par la nouvelle équipe issue des élections municipales de mars 1983 destiné à informer les habitants.

Plus tard il allait devenir Les Echos du Puy.

Réalisé avec « les moyens du bord » il apparaît aujourd'hui bien modeste.

Outre des informations pratiques il contenait un article sur les ordures ménagères, problématique qui hélas reste d'actualité avec la multiplication des dépôts sauvages.

Il est intéressant de noter que la population de la commune est passée de 1028 habitants en 1982 - nous étions alors très proche de passer sous le seuil fatidique de 1000 habitants - à 1146 au 1^{er} janvier 2024.

Depuis 40 ans le contenu s'est enrichi et la forme a évolué. Il est devenu Les Echos du Puy (suggestion de Jean-Claude Colin), mise en page avec un logiciel (assurée par Michel Conrad et ensuite par Marie-José Chassignet) et depuis quelques années édition par imprimeur.

Le Maire
Daniel ROTH

En avril 1984, paraissait le n° 1 du bulletin municipal de Lepuix.

Voici quelques extraits de ce n°1, celui-ci ainsi que d'autres bulletins sont visibles sur le site de la mairie <http://www.lepuix.fr> rubrique Revue municipale.

Il était rédigé par Mrs Roger Zeller, François Démeusy, Jean Chassignet et Daniel Roth. Tapé à la machine par la secrétaire Mme Françoise Felsing et imprimé sur place.

Le premier éditorial de M. Roger Zeller :

« Le conseil municipal a décidé d'éditer une revue municipale qui, sans avoir la prétention d'égaliser celles d'une grande ville, est destinée à vous informer de la marche de la commune.

Dans un premier temps, nous nous limiterons à deux revues par an, correspondant aux deux réunions principales de vos représentants : le vote du budget primitif au printemps et celui du budget supplémentaire à l'automne.

Vous trouverez dans chaque revue, une page de conseils pratiques pour la vie de tous les jours et des informations données par les représentants d'une commission ou les délégués d'un syndicat intercommunal. Par la suite, nous demanderons aux présidents des sociétés locales de vous faire mieux connaître leurs activités.

Le conseil municipal souhaite recevoir vos critiques et suggestions au sujet de la rédaction et l'utilité de cette revue.

Roger Zeller »

Le conseil municipal issu des élections des 6 et 13 mars 1983 était composé de 15 membres :

M. Roger Zeller	maire
M. François Démeusy	1er adjoint
M. Jean Chassignet	2ème adjoint
M. Léon Piot	3ème adjoint

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux :

Noëlle Clément, Bernard Demouge, Claude Demouge, Camille Fulleringer, Jean-Marie Grimler, Gérard Herbach, Gilbert Humbertclaude, Josiane Petitjean, Daniel Roth, Thérèse Ruggeri et Gérard Travers.



La commune comptait :

- 1028 habitants au recensement de 1982
- 83 élèves fréquentaient l'école communale
- 3 salariés à temps plein étaient rémunérés par la commune :
une secrétaire et deux employés communaux.
- 3 salariés à temps partiel :
deux aides maternelles et une personne d'entretien.

Faits marquants de l'année 1984 :

- Le réémetteur de télévision qui était sur le clocher de l'église n'était équipé que de la 1ère et 2ème chaîne.
- Construction d'un terrain de sport tout temps stabilisé
- Elaboration d'un plan d'aménagement du lotissement « Ruisseau de la Goutte »
- Electrification de la ferme Lehmann à la Côte.

Les sociétés locales étaient au nombre de 10 :

Sociétés	Nombre d'adhérents	Présidents
Clique La Jeanne d'Arc	34	Michel Marsot - Eugène Colin
Association sportive ASLG	90	Jean-Yves Scheppler
Société de pêche	98	Lucien Perros
Lepuix fleuri	16	Jean-François Demouge
Club couture	14	Cécile Dèmeusy–Marie Herbach– Rolande Pommelet–Andrée Thévenot
Association communale de chasse agréée	28	Hubert Petitjean
Club du 3ème âge	40	Paul Côme
Groupe des randonneurs	25	Bernard Tournier
Ski club Giromagny Lepuix	180	Daniel Gimelli
Anciens combattants et Prisonniers de guerre	41 18	Félix Dèmeusy



Photo de Jean-Marie et Marie-Jo Valdenaire

Les écoles : la directrice était Mme Janine Ruggeri.

En maternelle : Mme Martine Liebelin assistée de Mmes Chantal Colin et Anne-Marie Kibler.
29 élèves dont 6 âgés de 5ans, 10 âgés de 4ans et 13 âgés de 3 ans.

Photo de Carole Tourtet



1er rang en partant de la gauche :

- Nicolas Gowky- ?
- Sabine Travers
- Alexis Petizon
- Virginie Rajaonah
- Stéphane Koch Malblanc
- Angélique Lehmann
- Arnaud Luthringer

2ème rang en partant de la gauche :

- Céline Lehmann
- Isabelle Démeusy
- Magalie Lollier
- Mylène Liebelin
- Julien Grimler
- Myriam Démeusy
- Emilie Wimmer
- Julien Zimmermann
- Nicolas Demouge

Sophie Conrad-Gaëlle Canal-Carl Christenson-Mickaël Delacote-Xavier Gerbert-Emilie Ruggeri-Corinne Koch Malblanc- Flore Démeusy-Carole Chassignet- Sophie Wimmer

En C.P. : Mme Janine Ruggeri avec 16 élèves.



Photo de Damien Chassignet

T3 Gilles Grünenwald
T2 Mickaël Terzaghi
Damien Chassignet
T1 Julie Christenson
Audrey Durin

Table1 Liliane Zeller—Isabelle Tiotac **T2** Nathalie Ben- Jérôme Wimmer **T3** Arnaud Canda—Frédéric Ben
T4 Sandrine Barbin—Sébastien Sertilange

En C.E. 1 et C.E. 2 Mme Sylvie Guoin avec 16 élèves : 11 en C.E.1 et 5 en C.E.2

Steeve Fulleringer Guillaume Gerbert Céline Tournier Céline Démeusy Florence Lollier Sophie Masnada
Charline Guoin



Photo de Laurent Colin

En C.M1 et C.M.2 Mme Colette Gerbert avec 22 élèves : 15 en C.M.1 et 7 en C.M.2



Rg 4 : Angélique Pommelet – Laurence Wimmer
Rg 3 : Ludovic Boillot — Fabienne Felsingier
Rg 2 : Malika Verrier—Karine Witt– Christelle Pheulpin
Rg1 : Davy Abohonian—Laurent Démeusy—Etienne Colin

Rg 5 : Sébastien Verrier—Emmanuel Haller—Marc Jeanpierre
Rg 4 : Magali Copatey—Stéphane Zimmermann
Rg 3 : Gérald Tournier—Maud Perros
Rg 2 : Karine Ben—Sylvain Petitjean
Rg 1 : Hélène Ruez—Eric Tourky—Stéphane Grosboillot

Photo d'Etienne Colin

LE MOT DU MAIRE

Lettre adressée à M. le Préfet le 15 février 2024.

Objet : condamnation de Gérard Travers 1^{er} adjoint.

La récente décision du tribunal correctionnel condamnant Gérard Travers 1^{er} adjoint au maire de Lepuix, alors qu'il avait été agressé physiquement et reçu un violent coup de poing au visage lui ayant fracturé le nez, a soulevé l'incompréhension voire l'indignation de beaucoup d'habitants qui apprécient son dévouement et son travail au service de la commune.

Tout en reconnaissant l'indépendance de la justice, j'ai pu constater à l'audience qu'en présence de versions différentes, le président et le parquet n'ont à aucun moment considéré que sa parole et la mienne en qualité d'officiers de police judiciaire pouvaient valoir davantage que celle de l'agresseur.

Au contraire c'est celle de ce dernier qui a prévalu puisqu'il a été condamné à une amende moindre que celle infligée à Gérard Travers... De plus lorsque le 1^{er} adjoint a fait état de sa qualité d' élu depuis 41 ans, les magistrats lui ont rétorqué que « élu depuis si longtemps il se devait d'être exemplaire » (!?).

Dans ces conditions, découragés, notre première réaction a été de démissionner de nos postes de maire et d'adjoint, décision qui est suspendue en considération des très nombreux soutiens reçus d'élus (parlementaire, maires, présidents...), du conseil municipal et du personnel communal ainsi que de beaucoup d'habitants. Que tous nous remercions.

Néanmoins nous avons décidé que désormais nous ne remplirions plus que les missions indispensables attachées à nos fonctions d'élus.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Daniel ROTH - Maire de Lepuix.

Suite à ce courrier M. le préfet a souhaité nous rencontrer. Il nous a reçus en présence de Mme la sous-préfète. Il a déclaré nous comprendre et nous a apporté son soutien. Il nous a remerciés pour notre investissement et notre bon travail au service de la commune.



De nos jours :

La commune compte :

- 1146 habitants au 1er janvier 2024.

- 3 salariés à temps plein sont rémunérés par la commune :
 - une secrétaire Mme Laure Ancel
 - deux employés communaux Sylvain Petitjean et Bruno Payet
 - une secrétaire à temps non complet Maëlle Guery (13 heures hebdomadaire).



Les écoles : Le directeur des écoles est M. Patrick Colin .

- **82** élèves sont répartis en 4 classes :

Maternelle : 13 élèves en petite section et 10 élèves en moyenne section
avec Mme Christine Kraft

12 élèves en grande section et 5 élèves en CP
avec Mme Amandine Demoly

Assistées de deux ATSEM : Mmes Marlène Morisot et Véronique Liblin

12 élèves en CE1 et 9 élèves en CE2 avec Mme Marie -Laure Tarantino

10 élèves en CM1 et 11 élèves en CM2 avec M. Patrick Colin et Juliette Marchand

Les associations du village sont au nombre de 17.

Sociétés	Nombre d'adhérents	Présidents
A.A.P.M.A. Pêche	31	Julien Colin
A.C.C. A. Chasse	23	Jérôme Colin
Association du Temps Libre	24	Annie Wimmer
Batterie fanfare La Jeanne d'Arc	20	Jérôme Colin
Groupe St Nicolas	10	
Bike Club VTT	+ 100	Daniel Martin
En route les petits môtioux		
Football Club Giro-Lepuix	232	Stéphane Démeusy
Groupement étang des Belles Filles	34	Jean-Marie Luthringer
La Jeunesse au pied du Ballon		Thiphany Brunner
La Raquette Môtieuse	60	Patrice Ruggeri
Le club de l'Amitié	60	Jacques Meyer
Le Comité des Fêtes	38	Jean-Marc Lanneau
Lepuix-gym	59	Paul Colin
Sauvegarde du cadre de vie de la Haute Savoureuse		Gérard Groubatch
Ski Club de la Haute Savoureuse	52	Marie-José Chassignet
Scierie Demouge	40	Alain Grosjean
Société des Anciens Combattants	12	Jean-Marie Wimmer



Que signifie le blason de la commune, comment le comprendre ?

Les règles héraldiques sont simples mais elles doivent être scrupuleusement respectées :

Six couleurs. **Deux métaux** : l'or (jaune), l'argent (blanc) et **quatre émaux** : gueules (rouge), azur (bleu), sable (noir), sinople (vert).

Les armoiries de Lepuix se blasonnent : **De gueules à la montagne de trois pics de sinople surmontée de deux marteaux de carrier d'argent passés en sautoir.**

Sur fond rouge, la montagne de trois pics verts est surmontée de deux marteaux de carrier d'argent blanc .

Les trois montagnes de plus de 1000m qui entourent le village sont la Planche des Belles Filles, le Ballon St Antoine et le Ballon d'Alsace.

Les deux marteaux ou pointerolles de mineur rappellent le passé minier du village.

Ce blason a été redessiné en 1971-72 par Jean Chassignet.



LA TRIBUNE DES JEUNES

A l'écoute de sa jeunesse, la commune propose depuis plusieurs années des aides et actions en direction des plus jeunes, voici le **bilan 2023 de son comité jeunesse** :



CARTE AVANTAGES JEUNES : 50 cartes distribuées pour un montant de 493€.

Elle est gratuite pour les jeunes du village âgés de 11 à 25 ans. La carte propose de nombreuses réductions et gratuités dans la région dans les domaines suivants : culture, loisirs sport mais également dans des commerce et pour la vie quotidienne. Elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août.

Courant septembre, une permanence en mairie de Lepuix sera assurée par le Point Information Jeunesse de Giromagny pour la remise aux jeunes Môtieux

RÉCOMPENSES AUX JEUNES LAURÉATS : 26 jeunes récompensés pour l'obtention d'un diplôme pour un montant de 1 160€.



Ces jeunes ont été conviés le 4 novembre dernier en mairie pour une cérémonie officielle.

Pour 2024, les aides seront remises sous réserve de présence à la cérémonie officielle programmée en octobre, la date précise vous sera communiquée ultérieurement.

PASS'SPORT/CULTURE : 39 jeunes ont bénéficié de cette aide pour un montant de 580€.



Il s'agit d'une aide financière pour inscrire les enfants auprès d'une association, d'un organisme culturel ou sportif d'un montant de 30 €.



(15€ à la charge de la commune et 15€ de la part de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse).



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE : Plusieurs jeunes ont déposé un dossier, toutefois 1 seul jeune est allé au bout de sa démarche pour un montant de 300€.

Aide de 300 € pour passer son permis de conduire destinée aux jeunes du village âgés de 15 à 21 ans.

Cette action est reconduite pour 2024 pour connaître les critères et pour plus de renseignements, joindre la mairie.

CITY STADE/AIRE DE JEUNES : 120 000€ à la charge de la commune pour ces 2 infrastructures.



Pour 2024, d'autres projets sont en cours d'étude par le comité jeunesse. Nous ne manquerons pas de vous informer des nouveautés.



LE COMITÉ DES FÊTES

Avec les beaux jours, les membres du Comité des Fêtes s'activent à la préparation des prochaines manifestations.

Au programme :

Dimanche 12 mai de 10h à 17h : la Foire Artisanale.

Elle se déroulera à la salle communale, où une vingtaine d'exposants vous proposeront leurs créations en poterie, couture, peinture, tricot, chantournage, création minérale et bijoux, bière artisanale, miel, art culinaire, démonstration de fabrication de sabot ...

Buvette et petite restauration sur place.

Cela sera également l'occasion de venir recupérer les plants et fleurs pour les personnes ayant passé leur commande auprès du comité.



Vendredi 21 juin à partir de 18h00 : la Fête de la Musique



Elle se situera aux abords de la salle communale, avec des groupes locaux notamment les 4 GRAM'S, qui joueront des grands standards blues rock pour le plaisir de tous.

Dimanche 14 juillet : repas et bal champêtre.



Un repas champêtre sera organisé sur réservation à la salle communale sous chapiteaux avec en maître de cérémonie **Dany Moureau** qui viendra accompagné de son accordéon et d'un autre musicien.

Les festivités se poursuivront à partir de 17h autour de Food Trucks qui raviront les papilles des personnes qui resteront pour profiter de la soirée et de l'ambiance musicale.

Pour tout renseignement contacts, Jean-Marc LANNEAU 06 87 88 58 43.
Évelyne STALDER au 06 81 38 97 17



HISTOIRE DE CALOTS

Tout a commencé en 2006 lorsque Justine (Surnommé « petite goutte ») entame sa 18ème année, celle où il est encore de coutume dans notre village, de fêter la conscription.

Brigitte, la maman de Justine, couturière de métier, a alors l'idée de participer à cet événement en confectionnant des calots aux couleurs nationales pour équiper nos « conscrits ».

Ce célèbre calot fait maintenant partie intégrante de l'équipement de « base » du parfait conscrit avec, sans les oublier, les boîtes qui servent de tirelires et le clairon.

Cette année, exceptées les années COVID, cela fait 18 ans que Brigitte confectionne avec plaisir ces calots qu'elle offre aux conscrits. Chaque année également, ces derniers ne l'oublient pas et lui offrent un cadeau en signe de remerciement ce qui lui fait très plaisir.

Tant que cette coutume durera et que son état de santé le permettra, Brigitte confectionnera les calots pour les conscrits et l'avenir est assuré puisque Thomas, le fils de Brigitte, s'est engagé à remplacer sa maman si besoin.



Un petit article juste pour remercier Brigitte de sa modeste participation à la vie du village.

Merci Brigitte

LES CONSCRITS

Cette année , les conscrits étaient au nombre de 8 avec une majorité de jeunes filles. La tradition n'est pas encore perdue !



De gauche à droite : Mathis Schaller, Maxence Richert, Mathieu Prévot, Marylou Urbaniak, Alice Perrod, Isaline Tavernier, Alice Salomon et Pauline Felsingier.



Depuis la fermeture de la trésorerie de Giromagny, il n'est plus possible de déposer des courriers dans la boîte aux lettres de celle-ci.

Mais il est possible de déposer vos courriers sans affranchissement dans la boîte aux lettres DDFIP mise à disposition depuis la création de la maison France Services dans les locaux de la mairie de Giromagny.

Elle se trouve à l'entrée de la mairie côté parking.

Boîte aux lettres



GROUPEMENT ÉTANG des BELLES-FILLESTARIFS ANNÉE 2024Étang des Belles Filles seul :

Annuel Adultes : 45 Euros

Annuel Jeunes - de 16 ans : 15 Euros

Journée : 10 Euros

Quinzaine : 25 Euros

Ouverture du samedi 4 mai au dimanche 27 octobre 2024
 Pêche ouverte les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
 En juillet, août et septembre : tous les jours

Les cartes quinzaine ou journée ne pourront être délivrées qu'à partir du deuxième dimanche qui suit l'ouverture, soit le 19 mai 2024.

DÉLIVRANCE DES CARTES DE PÊCHE auprès de :

- Florian Colin : 06 70 59 79 99

- Christophe Démeusy : 06 76 97 84 16

- Julien Colin : 06 42 71 56 80

Cette année, une matinée sera consacrée à la vente des cartes de pêche au Bassin
Samedi 27 avril de 9h à 12h.

**LEPUY****5 MAI 2024**

Parking salle communale, 57 rue de la charrière



Organisé par le Ski Club de la Haute Savoieuse 90

Emplacement : 5 m linéaires à 10 €

Renseignements et réservations exposants :

Chassignet Marie-José 06 82 51 51 61 majochassignet@outlook.fr

Chassignet Jacques 06 52 10 01 69 j.chassignet@free.fr

Buvette et restauration rapide sur place

Imprimer par nos soins



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LEPUIX 2024

MAI

DI	5	Marché aux puces	S. C. H. S.	Parking salle communale
MA	7	Retraite aux flambeaux -Feux d'artifice	La clique	Derrière les ateliers municipaux
ME	8	Cérémonie/Défilé		Monument aux morts
ME	8	Trophée des étoiles	F. C. G. L.	Stade Giromagny
JE	9	Trophée des étoiles	F. C. G. L.	Stade Giromagny
DI	12	Foire artisanale et distribution de la vente groupée de fleurs	Comité des fêtes	Salle communale

JUIN

SA	8	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
SA	15	Concours amical de Pétanque	Raquette Môtieuse et SCHS	Stade Lepuix
DI	16	Repas champêtre	A. A. P. P. M. A.	Pisciculture-Bassin
VE	21	Fête de la musique	Comité des fêtes	Salle communale
SA	22	Feu de la St-Jean	F. C. G. L.	Stade Lepuix
SA	29	Portes ouvertes	Club de l'amitié	salle communale

JUILLET

DI	7	Kermesse	A. T. L.	Salle Jeanne d'Arc
MA	9	Marche et pique-nique	Lepuix gym	Ballon d'Alsace
DI	14	Repas et bal populaire <u>Avec Dany Moureaux</u>	Comité des fêtes	Salle communale

AOUT

DI	18	Montée historique du Ballon d'Alsace (vieilles voitures)	Historally	Route du Ballon d'Alsace
----	----	----------------------------------------------------------	------------	--------------------------

SEPTEMBRE

DI	1	Fête du village	La Clique	Salle Communale
SA	14	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale+locaux Chauveroche
SA	21	30 ans de l'association VTT	Bike Club	Salle Communale
SA	21	Journées du Patrimoine : nocturne à partir de 18h jusqu'à 22h		Scierie Demouge
DI	22	Journées du Patrimoine : de 14h à 18h démonstration de sciage du bois et rappel historique de la scierie		Scierie Demouge

OCTOBRE

SA	5	Concours de belote	F. C. G. L.	Salle Communale
DI	13	Marche populaire « Octobre rose »	Comité des fêtes	

NOVEMBRE

SA	9	Vente des calendriers	S. C. H. S.	Village
LU	11	Cérémonie		Monument
SA	16	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale+locaux Chauveroche

DECEMBRE

SA	7	Saint Nicolas	La Clique- St Nicolas	Salle Jeanne d'Arc
DI	8	Repas de Noël	Municipalité	Salle Communale
SA	14	Marché de Noël	F. C. G. L.	Stade Lepuix
JE	19	Repas de Noël	Club de l'amitié	Salle communale

A.T.L : Association du Temps Libre
F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

A.A.P.P.M.A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
S. C. H. S. : Ski Club Haute Savoieuse